

# *Classes, conflits, action collective*

## **I) Les classes sociales**

Les communautés préindustrielles comportent une hiérarchie interne, même si elle est parfois très simple. Les distinctions entre les sexes, les générations, les clans d'une même tribu suffisent à construire une échelle de prestige et/ou de pouvoir.

Typiques de certaines contrées asiatiques traditionnelles, les castes sont des couches sociales caractérisées par l'hérédité de la situation individuelle dans un système rigide et très découpé (plusieurs centaines de niveaux), une grande distance entre les catégories (interdiction de s'adresser la parole dans certains cas) et une immobilité presque parfaite (métier déterminé par la caste). D'ailleurs, du fait de ce strict cloisonnement, le terme de caste désigne aussi par extension un groupe social ou professionnel d'accès particulièrement difficile.

Dans les collectivités européennes d'ancien régime, le classement s'effectue en trois ordres, les guerriers (noblesse), les savants (clergé) et les travailleurs (tiers-état). En grande partie héréditaire, la distribution des situations laisse tout de même quelque latitude à la volonté individuelle (clergé, anoblissement de roturiers méritants...).

La stratification est l'ensemble des niveaux hiérarchiques de la société. Les systèmes de castes, d'ordres, de catégories socioprofessionnelles, de classes, constituent autant de types de stratifications.

## **A) Comment découvrir les stratifications sociales ?**

### **1) Différences, inégalités, conflits**

La comparaison des situations individuelles révèle des différences qui, en elles-mêmes, ne constituent pas toutes des inégalités ou des objets de conflit. On peut imaginer une société où le sexe n'est pas source de disparités ; dans les collectivités modernes, la qualité de brun ou blond n'en est pas une. Entre un médecin (profession libérale) et un ingénieur (salarié), il existe des différences de formation et de statut mais, pour découvrir s'il y a inégalité, il faut examiner, par exemple, leurs revenus et leur patrimoine, leur temps libre ou la reconnaissance sociale dont ils jouissent... L'ingénieur peut estimer que sa meilleure qualité de vie compense une rémunération inférieure. En l'occurrence, les écarts ne génèrent pas de conflits ; éventuellement, les deux hommes ont le sentiment d'appartenir au même groupe et le manifestent par des pratiques communes (loisirs, culture...). En revanche, le contexte transforme parfois les inégalités en conflits, par exemple dans le cas de la rivalité entre salariés et capitalistes pour le partage du revenu. Heureusement, les affrontements de la vie quotidienne restent souvent bénins : opposition entre fumeurs et adversaires du tabagisme, dispute d'automobilistes, désaccords entre membres de la famille...

On peut donc observer des différences sans inégalités, des inégalités sans conflits, mais non des inégalités sans différences, ni des conflits sans différences ou inégalités. Ces trois termes fournissent une clé pour comprendre les clivages sociaux.

### **2) Comment découper le corps social ?**

La découverte d'une stratification est le fruit d'une approche soit réaliste (les castes reposent complètement sur la réalité telle qu'elle est vécue par les intéressés), soit nominative (définie par le chercheur en fonction des besoins de sa démonstration) ; classer les ménages par tranches de revenus de 200 euros obéit à une logique purement nominative (dont la portée analytique reste en soi fort limitée !).

Dans tous les cas, stratifier revient à établir une hiérarchie selon un certain nombre de critères. Pour décrire la structure sociale dans toute sa complexité, on peut retenir tous les éléments qui ont de la valeur à une époque donnée et situer les individus sur autant d'échelles étalonnées. On obtient ainsi le profil de chacun d'entre eux.

Si l'on adopte une simple distribution à cinq niveaux selon le même nombre de critères, on obtient  $5^5 = 3125$  strates, ce qui n'éclaire pas beaucoup sur les grandes articulations sociales !

Seuls des regroupements plus synthétiques fourniront à la fois un concept utile et un véritable instrument opératoire pour

les études statistiques. Il suffit d'isoler quelques profils-types qui recouvrent sans se recouper tout le champ d'observation. En France, on emploie à cet effet les catégories socioprofessionnelles.

Critères Niveaux	Revenus	Diplômes	Pouvoir	Prestige	...
1	X		X		
2		X			
3				X	
... n					

### 3) La proposition fonctionnaliste

La structure de la grille de classification découle de la problématique choisie par le chercheur. Les fonctionnalistes posent que, dans un contexte donné, certaines fonctions doivent être assumées et, par conséquent, plus un individu y contribue et plus il en sera récompensé. Pour Kingsley Davis et Wilbert Moore <sup>(1)</sup>, ces gratifications prendront la forme de privilèges économiques, d'un droit à la qualité de la vie et/ou d'une certaine reconnaissance (prestige).

Talcott Parsons <sup>(2)</sup> généralise cette idée en énumérant quatre fonctions complémentaires : l'efficacité dans la poursuite d'un objectif, la conformité aux buts de la société, la solidarité entre les personnes et le maintien du modèle culturel environnant. En regard de ces quatre dimensions, chacun se situe dans la hiérarchie par trois moyens : ses qualités (intelligence, attitudes, comportement...), ses réalisations (techniques, guerrières...) et ses acquis (diplômes, patrimoine...).

Ainsi, les fonctionnalistes s'intéressent-ils particulièrement à ce qu'ils nomment (en anglais) le *social status*, c'est-à-dire le rang, la position sur l'échelle du prestige et du pouvoir. La traduction française « statut social » souffre d'une ambiguïté car le terme « statut » possède une acception plutôt juridique (salarié du privé, fonctionnaire ou indépendant, locataire ou propriétaire, sexe, tranche d'âge...).

Fonctions sociales Caractères de l'individu	Efficacité	Conformité	Solidarité	Maintien du modèle
Qualités				
Réalisations				
Acquis				

## B) Définitions

Afin de comprendre les articulations majeures d'une société (aspect statique) et les changements qui la traversent (aspect dynamique), on construit des catégories suffisamment peu nombreuses pour révéler les principaux clivages générés par les différences, les inégalités, les conflits. Chacune de ces classes sociales constitue un ensemble d'individus réunis par un statut, des valeurs, des normes, des comportements en commun. Les membres peuvent avoir ou non le sentiment d'en faire partie (conscience de classe) et manifester une plus ou moins grande solidarité. Ce type de stratification s'oppose à ceux de caste et d'ordre.

La définition proposée par le sociologue Georges Gurvitch <sup>(3)</sup> permet de cerner les différentes dimensions du concept. La classe est d'abord un « groupement de fait » ni imposé à l'individu (comme la caste), ni choisi par lui (telle une association). Elle est également d'un « groupement à distance » puisque l'appartenance n'implique pas de relations concrètes entre les membres. « Incompatibles » entre elles (sinon, on ne les différencierait pas), les classes sont « suprafonctionnelles » car inséparables des conflits de pouvoir. Enfin, elles résistent à « la pénétration par la société globale » en ce sens qu'on ne peut les ignorer pour les amalgamer dans une vaste collectivité sans structure.

<sup>1</sup> *Class, status and power*, 1966, Editions The free press, New York.

<sup>2</sup> *Eléments pour une sociologie de l'action*, 1955, Plon.

<sup>3</sup> *Traité de sociologie*, 1960, P.U.F..

Il s'agit de construire des rassemblements d'individus à partir de caractères communs de nature qualitative, et non plus de découper la population selon un simple indicateur quantitatif (revenu par exemple). « Il n'y a pas de transition insensible entre les classes : on est bourgeois ou on ne l'est pas » écrivait Gérard Goblot ; le titre de son ouvrage souligne bien les deux dimensions de la démarcation entre classes : « La barrière et le niveau ».

Pour décrire la France contemporaine, on distingue le plus souvent quatre groupes principaux :

- la classe ouvrière, traditionnellement homogène quant à son mode de vie, possède une assez forte conscience d'appartenance et peut faire preuve de solidarité (exemple des grèves qui mobilisent au-delà d'une entreprise) ;

- la classe paysanne se particularise par son style de vie et sa situation dans le système de production, mais la solidarité est faible, limitée à une région ou à un type d'activité ;

- la bourgeoisie, peu solidaire dans l'action, s'identifie par ses fonctions dans l'économie (possession d'un capital), son mode de vie, sa manière de penser... ;

- la classe moyenne, souvent désignée au pluriel, comprend les cadres salariés et les professions libérales d'une part (« nouvelle classe moyenne »), les artisans et commerçants d'autre part (« classe moyenne traditionnelle ») ; très composite, elle est peu solidaire.

## C) La conception réaliste de Marx et Engels

### 1) L'exploitation

Lorsque, dans *Les luttes de classes en France* (4) et *Le dix-huit brumaire de Louis Bonaparte* (5), Karl Marx fait œuvre d'historien en racontant la Révolution de 1848 ou le règne de Louis-Philippe, il distingue de nombreuses classes afin de démontrer les enjeux de pouvoir et leurs implications (bourgeoisie financière, industrielle et foncière, prolétariat, petite bourgeoisie, paysans...). Dans le livre III du *Capital* (6), il en identifie autant que d'origines de revenus : salariés, capitalistes et propriétaires fonciers. Mais, pour polémiquer en écrivant le *Manifeste du parti communiste* (7), il schématise en ne retenant que deux classes, ouvrière et bourgeoise.

Quand il théorise dans le *Capital*, le philosophe K. Marx articule toute la structure sociale autour de deux catégories antagonistes définies par ce qu'il pense être la réalité historique : l'une se trouve en situation d'exploiter l'autre du fait de « l'état des forces productives » (technologie et qualification des actifs). L'auteur relève le même conflit objectif entre l'esclave et le maître, le serf et le seigneur, le « prolétaire » (salarié) et le « bourgeois » (capitaliste). Le machinisme, le niveau d'instruction et la concentration du capital entre les mêmes mains génèrent des « rapports sociaux de production » particuliers, caractérisés par le salariat, qui identifient le capitalisme. Sur cette « infrastructure » économique, la classe dominante des bourgeois édifie les « superstructures » destinées à pérenniser et renforcer le mode d'exploitation : Etat, armée, police, école... Les marxistes rattachent par conséquent les groupes intermédiaires à l'une des deux classes en fonction de leur situation. Un policier protège l'ordre établi et se trouve donc objectivement du côté des bourgeois...

K. Marx reste fidèle à la conception classique de la valeur-travail : la valeur d'un bien est égale à la quantité de travail déployée pour le produire, directement (le « travail vivant ») ou indirectement (le « travail mort », c'est-à-dire la consommation de capital fixe). Pour lui, le profit ne peut provenir que d'une différence entre la valeur-travail du produit et celle des salaires versés, à savoir la valeur-travail du panier de biens et services destiné au salarié et à sa famille (« biens salariaux » permettant « l'entretien et la reproduction de la force de travail »). Cet écart, la « plus-value », constitue le fondement économique de l'exploitation des prolétaires par les bourgeois (« loi de la valeur »). Le « capital variable » (coût salarial) ne peut dépasser durablement le minimum vital requis par la société environnante car « l'armée industrielle de réserve » (chômage, sous-emploi) pèse sur le marché. Les salariés sont victimes d'une « aliénation » de leur travail, devenu une simple marchandise dont le fruit leur échappe finalement.

---

<sup>4</sup> 1895, Editions sociales.

<sup>5</sup> 1852, Editions sociales.

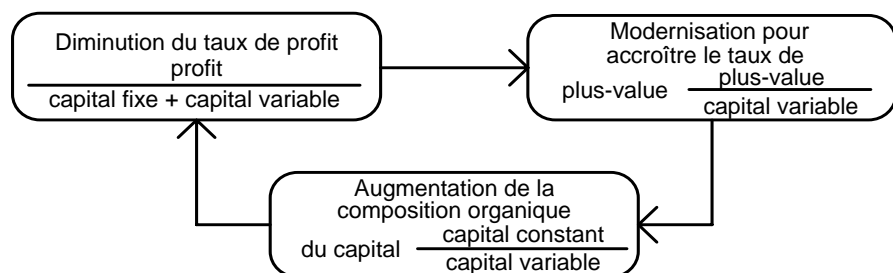
<sup>6</sup> 1859 et 1867, Editions sociales.

<sup>7</sup> 1848, Editions sociales.

Pour augmenter leur « taux de plus-value »  $\frac{\text{plus-value}}{\text{capital variable}}$ , les entrepreneurs peuvent en accroître le numérateur par l'allongement de la durée du labeur, l'accélération des cadences... (« plus-value absolue »). Ils peuvent aussi en diminuer le dénominateur en réduisant la valeur-travail du capital variable (« plus-value relative »). Dans ce but, ils réaliseront des progrès de productivité plus rapides dans le « secteur 2 » qui approvisionne en biens salariaux que dans le « secteur 1 » qui fournit les « biens capitaux » (d'investissement). Ainsi apparaît l'appauvrissement relatif (« paupérisation ») de la classe ouvrière (en termes de valeur-travail). Cette évolution, combinée à la mise en œuvre du progrès technique qui réclame toujours plus d'« accumulation » (investissement), implique l'augmentation du stock de « capital constant » (capital) et, par conséquent, celle de la « composition organique du capital »  $\frac{\text{capital constant}}{\text{capital variable}}$  dont le numérateur s'accroît par rapport au dénominateur.

Pendant, le profit total dégagé par l'économie est égal à la plus-value extraite du travail, elle-même proportionnelle au capital variable. Puisque ce « taux de plus-value »  $\frac{\text{plus-value}}{\text{capital variable}}$  est fixe et que le capital constant progresse plus rapidement que le capital variable, le « taux de profit »  $\frac{\text{plus-value}}{\text{capital constant} + \text{capital variable}}$  diminue (le dénominateur augmente par rapport au numérateur).

On découvre ainsi la principale « contradiction interne du capitalisme » : amenés à développer la productivité pour obtenir davantage de plus-value, les entrepreneurs se heurtent finalement à la « loi de la baisse tendancielle du taux de profit ». Condamné par ce vice fondamental, le système s'autodétruit, « tombera comme un fruit mur ».



## 2) Classes en soi et classes pour soi

Pour Karl Marx, qui emprunte cette distinction à Hegel (philosophe, 1770-1831), les individus se trouvant objectivement dans la même situation dans les rapports sociaux de production constituent une « classe en soi » même s'ils n'en ont aucune conscience. L'uniformisation du monde ouvrier provoquée par la multiplication des grandes entreprises (concentration) amène cependant le prolétariat à s'organiser puis à lutter contre la bourgeoisie. Ainsi, lorsque l'intérêt collectif prend le pas sur les intérêts individuels, lorsque peu à peu émergent la solidarité et les buts communs, apparaît une « classe pour soi ».

Celle des prolétaires doit se révolter contre sa condition. Par la « lutte des classes » puis la révolution, elle obtiendra que les biens de production deviennent propriété collective (soient « socialisés ») et qu'ainsi cesse l'exploitation (la classe ouvrière ne peut se spolier elle-même). Dans un premier temps, elle établira la « dictature du prolétariat » pour interdire tout retour au capitalisme. Après cette phase du « socialisme », lorsque les bienfaits du nouvel ordre des choses ne seront plus vraiment contestés, apparaîtra le « communisme », société sans classes.

## 3) Les prolongements de l'analyse en termes de conflit

Sans évacuer l'explication par le conflit, certains auteurs veulent montrer comment, au cours de l'histoire, des catégories différentes se succèdent pour occuper la position dominante et bénéficier des privilèges qui y sont

attachés. Pour Vilfredo Pareto (8), cette « circulation des élites » est inéluctable. La relève peut être violente, par exemple lorsque la bourgeoisie française remplace la noblesse à la naissance du capitalisme (Révolution). Mais le relais est parfois pacifique. C'est le cas, au début du XX<sup>ième</sup> siècle, de l'accession au pouvoir des cadres salariés dans les grandes entreprises, où ils supplantent les propriétaires (mutation décrite par John Kenneth Galbraith).

Cette redistribution des responsabilités économiques interpelle Ralph Dahrendorf (9) qui souligne en outre l'éclatement de la classe ouvrière et l'élargissement de la classe moyenne. Il en déduit que la propriété privée du capital ne détermine plus à elle seule les clivages sociaux. Binaire comme celui de K. Marx, son découpage se fonde sur la détention du pouvoir dans l'appareil de production ; il rattache les employés au prolétariat et les cadres à la classe dominante.

Pour Alain Touraine (sociologue français né en 1925), les groupes se différencient par un inégal accès à la connaissance (et non au patrimoine matériel) car, dans les conflits modernes, ce sont l'information et la capacité à l'exploiter qui indiquent le poids de chaque classe, comprise ici comme un mouvement social, un acteur, et non plus comme un groupe impuissant face aux contradictions du système socio-économique qui échappent à son champ d'influence (10). Cette évolution s'explique par l'intégration croissante des travailleurs à leur entreprise (« esprit-maison... ») et à la société de consommation.

Mais comment expliquer les disparités d'aptitude à maîtriser la connaissance ? Pierre Bourdieu répond que tout repose sur l'existence d'habitus spécifiques (11). Chaque classe se réunit autour d'un capital culturel propre qui implique des pratiques semblables, d'où des oppositions et des conflits (entre groupes culturellement dominant ou dominé).

Gerhard Lenski (12) considère la coopération des individus comme nécessaire et profitable à chacun. Les satisfactions minimales, matérielles ou morales, sont donc distribuées équitablement de manière à récompenser chacun de ses efforts. En revanche, les conflits se nouent autour du partage du surplus qui alimente les privilèges. Or, détenir le pouvoir donne un avantage dans ce rationnement en même temps qu'un surcroît de considération d'autrui. On observe donc dans l'histoire une suite de cycles ; une classe installe son pouvoir, par la force éventuellement, puis le légitime par la règle d'abord, par le droit ensuite lorsque l'autorité remplace la violence. Mais une autre classe lui succèdera selon le même processus. Comme chez K. Marx, les conflits expliquent ici la dynamique de l'histoire.

## D) La conception nominative de Weber

Max Weber s'intéresse aux relations sociales nouées entre des individus acteurs. Il propose de combiner trois composantes pour apprécier le rang de chacun dans la hiérarchie collective (13) :

- la « situation de classe », de nature économique, est déterminée par les chances (inégales) d'accéder aux biens matériels dans un système de marché ; l'auteur isole ainsi la classe ouvrière, la classe petite bourgeoise et des intellectuels sans biens, celle des cadres et enfin celle des possédants ;

- la « situation de statut » dépend du prestige social dû à la naissance, au mariage, à l'éducation, aux types de loisirs..., au mode de vie en général ;

- la « situation de parti » (groupements politiques ou religieux) permet d'accaparer une plus ou moins grande quantité de privilèges, voire de renverser l'ordre établi ; certains partis s'adressent spécifiquement à une classe économiquement définie, tel le Parti communiste qui prétend représenter le monde ouvrier.

Finalement, l'analyse wébérienne renvoie aux trois supports fondamentaux du pouvoir : l'argent, le savoir, la politique au sens large (tout moyen d'influencer autrui à l'occasion de la vie collective).

Cette approche inspire beaucoup d'études empiriques. Durant les années trente, à la manière de Lyndt observant sur place *Middle Town* (Muncie, 40 000 habitants, Etats-Unis), l'anthropologue W. Lloyd Warner (14)

---

8 Vilfredo Pareto, *Traité de sociologie générale*, 1916.

9 Ralph Dahrendorf, *Classes et conflits de classes dans la société industrielle*, 1972, Editions Mouton.

10 *Les mouvements sociaux : objet particulier ou problème central de l'analyse sociologique ?*, *Revue française de sociologie*, XXV, 1984.

11 Pierre Bourdieu, *La distinction*, 1979, Les Editions de Minuit.

12 Gerhard Lenski, *Power and privilege*, 1966, Mac Graw-Hill.

13 Max Weber, *Economie et société*, 1921, Plon.

14 W. Lloyd Warner, *The study of social stratification*, *Review of sociology*, 1957, New York.

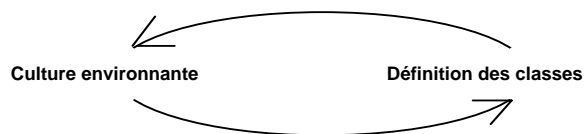
s'immerge dans une ville américaine « moyenne », Newburyport nommée pour la circonstance *Yankee City* (17 000 habitants). A partir de critères objectifs (lieux d'habitation, adhésion aux associations...), il identifie trois classes principales, chacune divisée en deux parties :

- la *upper class* (classe supérieure) comprend les vieilles familles bourgeoises en place depuis au moins trois générations (*upper-upper class*) et celles ayant acquis le même statut plus récemment (*upper-lower class*) ;
- la *middle class* (classe moyenne) regroupe les professions libérales (*middle-upper class*) d'une part, les employés et commerçants d'autre part (*middle-lower class*) ;
- la *lower class* (classe inférieure) réunit les ouvriers qualifiés (*lower-upper class*) et ceux sans formation, les chômeurs, les saisonniers... (*lower-lower class*).

Cette répartition ne fait que reproduire l'échelle de prestige telle qu'elle est perçue par les habitants.

## E) Raisonnement circulaire ?

L'ethnologue Georges Balandier <sup>(15)</sup> pense que toute société répartit inégalement le pouvoir et, par conséquent, comporte forcément une hiérarchie. Mais, comme il le précise lui-même, le chercheur se heurte à une ambiguïté fondamentale : les différences utilisées pour classer les individus tirent leur sens de la culture environnante. Considérer que le statut de professeur est supérieur à celui de commerçant revient à retenir comme critère « objectif » une simple opinion commune partiellement forgée par les intellectuels, eux-mêmes tributaires de leurs propres luttes pour le pouvoir (le professeur par exemple !). On risque alors un raisonnement circulaire.



Deux alternatives s'offrent au sociologue. Il peut en rester à une approche purement empirique et inductive en demandant aux acteurs eux-mêmes comment ils se situent dans la hiérarchie (« classes pour soi »). Mais il se borne alors à relever l'ordre établi tel qu'il est culturellement admis sans comprendre la cause de ces clivages, ni la dynamique sociale (même si les constatations permettent d'étayer ensuite une explication générale). C'est l'option de certains chercheurs américains, tel W. Lloyd Warner étudiant *Yankee City*. A l'opposé, la démarche déductive prétend définir théoriquement les catégories à partir d'une réalité objective pour, ensuite seulement, déterminer à quelle « classe en soi » appartiennent les individus (même inconsciemment). Le salariat posant les conditions de l'exploitation capitaliste, K. Marx oppose les propriétaires des moyens de production aux travailleurs. Mais le critère retenu peut perdre sa validité dans le temps (les entreprises sont aujourd'hui souvent dirigées par des salariés et l'actionariat diffuse le capital parmi toutes les couches sociales). De plus, pour éclairer l'histoire, le concept de classe sous-entend l'existence de buts communs à ses membres ; la perception que ceux-ci en ont ne peut donc être évacuée.

## F) Vers une classe moyenne omniprésente ?

### 1) Les analyses

Aristote relevait déjà l'existence d'une classe moyenne et la considérait comme une garantie de stabilité sociale. Le durkheimien Maurice Halbwachs <sup>(16)</sup> y range les individus réunis par quatre caractères : un travail non manuel, l'indépendance économique (propriété des moyens de production ou sécurité de l'emploi), un niveau « correct » d'instruction et une commune ambition de progresser dans la hiérarchie. L'interactionniste Georg Simmel (1858-1918) souligne que la classe moyenne est un lieu de passage entre la bourgeoisie et la classe ouvrière. Facteur de mobilité, et donc de souplesse sociale, elle contribue à atténuer, voire éviter les conflits.

Contraints par leur modèle binaire exploités/exploiteurs, les marxistes se divisent autour de ce concept. Karl Marx lui-même entrevoyait la disparition de la classe moyenne qui, luttant pour sa survie en cherchant à arrêter l'histoire, ne peut devenir une « classe pour soi ». Nicos Poulantzas <sup>(17)</sup> distingue la « petite bourgeoisie »

<sup>15</sup> Georges Balandier, *Perspectives de la sociologie contemporaine*, 1968, P.U.F..

<sup>16</sup> Maurice Halbwachs, *Classes sociales et morphologie*, 1972, Les Editions de Minuit.

<sup>17</sup> Nicos Poulantzas, *Les classes sociales dans le capitalisme d'aujourd'hui*, 1974, Editions du Seuil.

traditionnelle faite des indépendants disposant de leur outil de travail mais exclus du capitalisme, et les cadres salariés qui, en revanche, bénéficient du développement des grandes entreprises. Pour lui, les classes moyennes, privées d'homogénéité, ne sont pas parties prenantes dans l'affrontement entre le monde ouvrier et la bourgeoisie. Plus restrictifs, Christian Baudelot et Roger Establet rattachent les paysans à la bourgeoisie marchande et les employés au prolétariat ; la classe moyenne se trouve donc réduite à la « petite bourgeoisie des biens et services » (commerçants, artisans, professions libérales), la « petite bourgeoisie des compromis d'Etat » (fonctionnaires moyens et supérieurs) et la « petite bourgeoisie d'encadrement du secteur capitaliste » (cadres du privé). Cependant, respectueux de la logique duale du *Manifeste*, les marxistes orthodoxes du Parti communiste français nient toute existence d'un quelconque groupe intermédiaire et rejettent les indépendants dans la bourgeoisie et les cadres dans le prolétariat.

Dans une approche certes toujours fondée sur le conflit mais plus composite, Pierre Bourdieu (18) définit la classe moyenne comme un espace de passage pour des catégories en cours d'ascension ou de régression sociale. Selon cette dynamique, il distingue la « petite bourgeoisie en déclin » (indépendants), la « petite bourgeoisie de promotion » (cadres et employés) et la « petite bourgeoisie en expansion » formée de tous les actifs dont la profession contribue à façonner les distinctions symboliques du mode de vie (publicitaires, travailleurs sociaux et de la communication...).

## 2) Une classe plurielle

La classe moyenne apparaît hétérogène. Alors que les cadres salariés se multiplient, se situent politiquement à gauche, sont plutôt jeunes, instruits et moralement permissifs, les commerçants et artisans constituent une population numériquement déclinante, votent majoritairement à droite, sont en moyenne âgés, ont peu de diplômes, se montrent traditionnels dans leurs attitudes. C'est pourquoi l'usage du pluriel s'est généralisé pour différencier la classe moyenne traditionnelle (artisans, commerçants) de la nouvelle classe moyenne (cadres, professions libérales).

Sans véritable unité ni solidarité, ce groupe social est privé d'organisations représentatives. La Confédération générale des cadres (C.G.C.) défend les intérêts des salariés, les conseils de l'ordre coordonnent l'activité des professions libérales et des poujadismes aussi éphémères que vindicatifs font écho aux inquiétudes des commerçants et artisans (mouvement de Poujade lui-même pendant les années soixante, Cidunati de Roger Nicoud durant les années soixante-dix...) ; mais aucun but commun n'émerge de ces luttes catégorielles.

Pourtant, les hommes politiques doivent porter grande attention à ce qui est à la fois la charnière et le tampon entre bourgeoisie et prolétariat. Comme le souligne Henri Mendras, les innovations sociales naissent souvent au sein des classes moyennes, puis essaient dans la collectivité entière. Ce fut le cas pour le déclin du mariage accompagné de la banalisation du concubinage.

## 3) L'attrait pour la classe moyenne

La multiplication du nombre de cadres résulte des contraintes technologiques de l'économie moderne dont les processus de production et de commercialisation exigent toujours plus d'ingénieurs, de commerciaux, de responsables administratifs. Irréfutable, cet argument apparaît néanmoins incomplet à Luc Boltanski (19) pour qui cette catégorie forme bien un groupe particulier depuis les années trente, lorsque la recherche d'une troisième voie s'avéra nécessaire pour faire pièce au Front populaire ; le monde ouvrier admettra peu à peu qu'un échelon intermédiaire s'intercalât entre les capitalistes et lui-même. Comme le montre James Buchanan, les cadres renforceront leur influence et leur pouvoir en organisant une sorte d'autorecrutement (les dirigeants des entreprises embauchent les jeunes issus de leur ancienne école et les fonctionnaires supérieurs contrôlent les concours d'accès à leur corps).

La classe moyenne devient une référence pour une grande partie de la population qui s'assimile par ses attitudes, ses comportements, ses consommations à un mode de vie érigé en modèle symbolique par les *media* et les productions cinématographiques. Occuper une situation de cadre ou exercer une profession libérale, telle est la première ambition que les parents assignent à leurs enfants en âge scolaire.

---

<sup>18</sup> *La distinction*, 1979, et *Questions de sociologie*, 1984, Les Editions de Minuit.

<sup>19</sup> *Les cadres*, 1982, Les Editions de Minuit.

Parallèlement, l'homogénéisation des conditions d'existence estompe les signes extérieurs d'appartenance aux grandes fractions sociales traditionnelles (bourgeoisie, paysannerie, monde ouvrier). Quels que soient leur âge, leur statut professionnel et leur préférence politique, les Français estiment en majorité qu'ouvriers qualifiés et employés se fondent progressivement à d'autres catégories pour former un vaste groupe moyen auquel un pourcentage croissant des sondés déclare s'assimiler.

Les analyses en termes de classes perdraient tout leur sens si, aux marges près, tout le champ social se rassemblait dans la même !

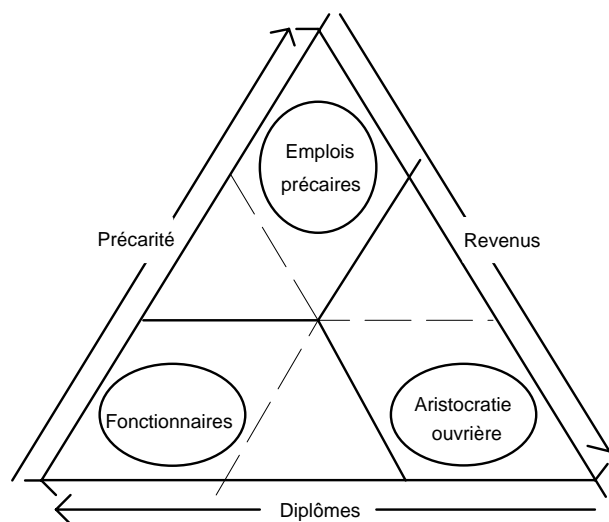
## G) Corporatismes et différenciation salariale

Les salariés d'une branche ou d'une entreprise déterminée, les fonctionnaires de tel corps, les marins-pêcheurs, les viticulteurs, éleveurs ou céréaliers d'une région particulière, défendent, chacun pour soi, leurs intérêts propres, parfois avec une grande détermination. Mais, échappant souvent aux syndicats au profit de provisoires « collectifs », ces conflits sont purement revendicatifs et de portée ponctuelle. Limités à une catégorie très étroite et à un sujet précis, ils ne font généralement aucune référence à une quelconque solidarité de classe.

Si les clivages traditionnels s'atténuent, émerge une nouvelle dynamique de différenciation entre, d'une part, les individus nantis d'un emploi stable, de revenus et d'un mode de vie qui leur permettent de s'intégrer à la société moderne de consommation et, d'autre part, les exclus de toutes sortes, titulaires d'une occupation précaire et/ou d'une très faible rémunération, chômeurs de longue durée... Qu'y a-t-il de commun entre deux ouvriers, l'un très qualifié, serein quant à son avenir et percevant un salaire égal à celui de certains cadres débutants, et l'autre, astreint à un « petit boulot », sans qualification ni sécurité ? La solidarité et la conscience d'appartenance se diluent dans une classe ouvrière devenue duale.

En généralisant cette approche, on peut répartir l'ensemble des travailleurs en regard des trois privilèges les plus marquants, la qualification, les revenus et la stabilité. On obtient autant de catégories typiques par rapport auxquelles se situent tous les autres groupes professionnels :

- les ouvriers et employés très qualifiés, sans pour autant posséder des diplômes élevés, sont bien rémunérés et relativement sûrs de leur emploi (« aristocratie ouvrière ») ;
- les fonctionnaires ont accompli de longues études et bénéficient d'un poste garanti mais se plaignent de traitements modestes eu égard au niveau de leurs concours ;
- les titulaires d'un emploi précaire souffrent de l'insécurité, de bas revenus et d'une faible qualification.



## II) Les conflits du travail

### A) Définitions

Un conflit oppose deux parties (individus ou groupes de personnes) autour d'un désaccord qui doit être tranché. En économie, on rencontre souvent des « conflits d'intérêts », dont l'objet est matériel (montant du salaire, temps et conditions de travail, litige entre deux entreprises...). Mais d'autres domaines sont concernés : idéologie, pouvoir, vie politique, conceptions philosophiques, religieuses ou scientifiques, partage des rôles dans la famille...

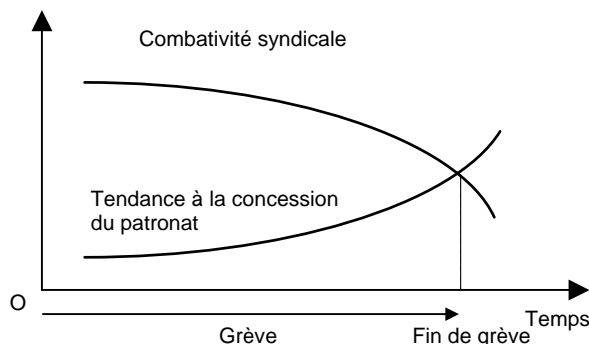
Les moyens de réguler les conflits sont la négociation, la persuasion (par exemple, une attitude patronale paternaliste), l'arrangement financier (augmentation des rémunérations) ou l'affrontement (grèves dans le monde du travail, émeutes et révolutions dans la sphère politique).

### B) L'expression des conflits

Au pire, les conflits du travail débouchent sur la grève. En suspendant leur activité, les salariés se privent de leur rémunération mais espèrent faire pression sur leur employeur dont la production et les livraisons sont désorganisées alors qu'il continue à supporter les coûts fixes. Si c'est possible, le personnel minimise les pertes individuelles de revenu par la multiplication de courtes périodes d'arrêt (« grève perlée »), la paralysie de services différents par rotation (« grève tournante ») ou le blocage de quelques points stratégiques de l'entreprise (« grève-thrombose »). Dans tous les cas, le comportement des protagonistes évolue avec le temps. La tendance à la concession du patronat progresse et la combativité syndicale décline jusqu'à la conclusion d'un accord (explicite ou implicite).

#### Les courbes de réaction de Cournot

Comportements collectifs



### C) Le syndicalisme

Le mode de représentation des travailleurs est un corollaire du système économique. Avant l'industrialisation, les corporations regroupaient par métiers tous les actifs concernés, maîtres et compagnons, et fixaient les normes de la profession, les rémunérations et les prix. En revanche, le capitalisme naissant exclut les « coalitions » (regroupements) de salariés, pratique contraire au principe d'atomicité de la concurrence qui soutient toutes les relations économiques, y compris entre les offreurs et demandeurs de travail. En France, la loi le Chapelier (juin 1791) révèle cet état d'esprit des révolutionnaires acquis au libéralisme et à l'individualisme rousseauiste du XVIII<sup>ème</sup> siècle et opposés à la défense collective des intérêts particuliers. Cette loi interdit toute

démarche concertée des travailleurs ; le contrat d'embauche et la condition du salarié doivent résulter du seul accord contractuel liant l'employeur et l'individu qui loue ses services.

L'égalité de droit entre les deux parties apparaît cependant de plus en plus fictive avec la concentration des entreprises marquant le XIX<sup>ème</sup> siècle. Le travailleur isolé a peu de chances de se faire entendre d'une bureaucratie et d'un patronat tout puissants. D'ailleurs, les risques encourus par les deux protagonistes sont déséquilibrés, perte d'un emploi vital et parfois difficile à retrouver pour l'un, désagrément de chercher un nouveau compagnon pour l'autre. Les sociétés de secours mutuel créées à cette époque constituent néanmoins une première structure de solidarité où on adopte parfois des résolutions collectives, tels les « tarifs », salaires minimaux exigés par tous les travailleurs. De grèves sauvages en émeutes, les attitudes évoluent jusqu'à admettre l'idée qu'une action concertée, autorisée et encadrée est préférable aux révoltes spontanées et souvent incontrôlées. De fait, les associations ouvrières existent plus ou moins clandestinement et les professions les mieux organisées s'en trouvent avantagées (par exemple celle des typographes). Le législateur français supprime le délit de coalition en 1864 et autorise la création des syndicats en 1884. La Confédération générale du travail (C.G.T.), fondée en 1885, regroupe alors les fédérations de métiers, le plus souvent locales ou régionales, qui, jusque là, animaient et informaient leurs adhérents, notamment dans le cadre des « bourses du travail ». La *Charte d'Amiens* (1906) montre bien l'idéologie de cette C.G.T. originelle : revendications matérielles, apolitisme, objectif révolutionnaire (abolir le capitalisme).

L'histoire sociale ultérieure dessinera la carte syndicale actuelle : scission entre C.G.T et C.G.T.-Force ouvrière en 1947, départ d'une partie des militants de la Confédération française des travailleurs chrétiens (C.F.T.C.) en 1964 pour former la Confédération française du travail (C.F.D.T.), création de la Confédération générale des cadres (C.G.C.) à la Libération. Au plan national, ces cinq organisations sont considérées comme représentatives de l'ensemble des salariés lors des négociations générales avec le patronat ou le gouvernement. Quand les discussions et les revendications intéressent une seule entreprise ou une activité particulière, d'autres organisations peuvent être retenues comme représentatives, tels les syndicats autonomes de la R.A.T.P. ou de la S.N.C.F. et la Fédération de l'éducation nationale (F.E.N.) des enseignants. Parallèlement, les employeurs se regroupent, par branche puis à l'échelon national, au sein du Mouvement des entreprises de France (Medef) pour rencontrer les centrales de salariés et les pouvoirs publics.

Le syndicalisme assume de multiples fonctions :

- exprimer les revendications et coordonner l'action destinée à les satisfaire ;
- éduquer les travailleurs et les responsabiliser face aux contraintes économiques ;
- être un laboratoire d'idées pour le progrès social et inspirer le législateur ;
- constituer un groupe de pression sur les pouvoirs publics ;
- négocier avec le patronat et le gouvernement (accords sur les conventions collectives, les conditions de travail, les « plans sociaux » de restructuration des entreprises) ;
- gérer les organismes paritaires tels que les caisses d'assurance-chômage et de sécurité sociale ;
- représenter les salariés au sein des conseils des prud'hommes (tribunaux jugeant les litiges du monde du travail) ;
- présenter des listes aux élections professionnelles pour lesquelles ils détiennent un monopole de candidature au premier tour (comités d'entreprise, délégués du personnel...) ;
- nommer des délégués syndicaux et former une section syndicale dans les établissements de plus de dix-neuf salariés.

Malgré ces importantes missions, la représentation des travailleurs subit aujourd'hui une crise profonde. Le taux français de syndicalisation est le plus faible parmi les pays industrialisés ; ainsi, une étude de Dominique Labbé<sup>(20)</sup> révèle que 10 % seulement des salariés sont inscrits à une centrale en 1997 (contre 17 % aux Etats-Unis, 27 % au Japon, 28 % en Grande-Bretagne, 43 % en R.F.A. et 80 % en Suède, données du milieu des années quatre-vingt). Les effectifs d'adhérents déclinent rapidement ; fin 1997, les cinq grandes organisations françaises revendiquaient environ 1 630 000 membres, valeur systématiquement surestimée par les dirigeants (contre 3 296 000 en 1973).

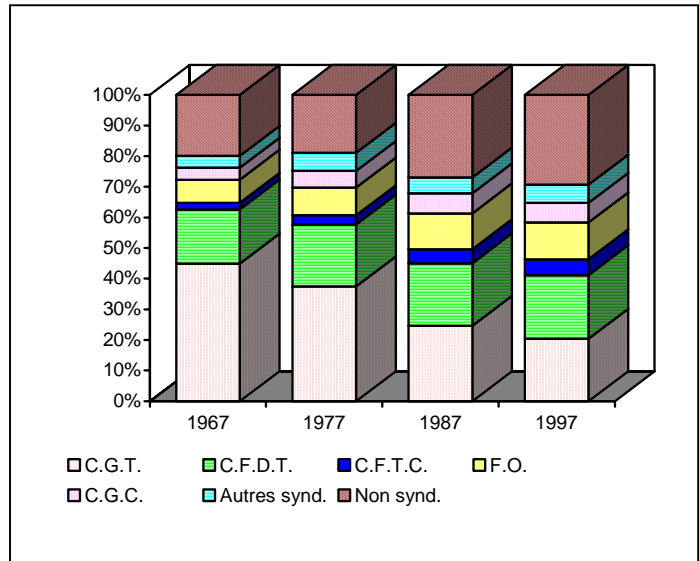
Les causes de cette désaffection sont à la fois conjoncturelles et structurelles.

La rupture de croissance des années soixante-dix porte sa part de responsabilité. La précarité incite à la prudence. Les actifs occupés craignent qu'un engagement syndical leur fasse perdre leur situation tandis que les travailleurs atypiques se sentent peu enclins à s'impliquer compte tenu de la faible durée prévue de leur emploi.

---

<sup>20</sup> Dominique Labbé, *Syndicats et syndiqués en France depuis 1945*, L'Harmattan, 1996 et actualisation.

Plus généralement, le ralentissement économique réduit le surplus à se partager, diminuant du même coup les avantages espérés d'une participation à la lutte collective. Le coût de la cotisation syndicale paraît alors à certains démesuré, d'autant plus que le pouvoir d'achat progresse plus lentement qu'auparavant et que les salaires sont parfois, eux aussi, précaires. D'ailleurs, le contexte se montre propice à la montée du corporatisme : chaque groupe social préfère défendre ses intérêts propres et les conflits se limitent le plus souvent à une entreprise ou à une catégorie professionnelle. Les chances d'aboutir sont plus élevées si la population concernée est restreinte (faible coût pour l'employeur) et si elle peut exercer une pression particulièrement lourde (grève thrombose de quelques travailleurs paralysant la marche de l'ensemble, par exemple les caristes d'un atelier de mécanique ou les contrôleurs aériens).



Très rares et souvent symboliques, les actions généralisées à une branche, voire au pays entier, laissent place à des mouvements ponctuels, à des exigences précises. Les syndicats autonomes et les groupements spontanés et éphémères (souvent dénommés « collectifs ») se substituent alors fréquemment aux syndicats traditionnels.

Selon les sondages, les salariés reprochent aux grandes centrales leur stratégie trop politicienne, leur désintérêt pour l'économie nationale et, finalement, une piètre efficacité dans la satisfaction des revendications matérielles. Ces récriminations reflètent les changements structurels de la société française. Le tertiaire occupe les deux tiers de la population active ; composé majoritairement de petites entreprises et rassemblant des travailleurs de statuts différents et donc peu solidaires, il s'avère peu mobilisateur. Les syndicats dominants n'y font pas recette car ils ont conservé de leurs origines historiques un discours ouvrieriste et une idéologie plus ou moins révolutionnaire.

Pour recouvrer leur représentativité et leur pouvoir passés, les grandes centrales doivent rajeunir leur image, actualiser leur langage, affiner leurs méthodes et, probablement, attendre que l'amélioration de l'emploi régénère la pugnacité des salariés.

### Les résultats des élections aux comités d'entreprise

En %	1967	1977	1987	1997
C.G.T.	45,0	37,5	24,6	20,4
C.F.D.T.	17,7	20,3	20,5	20,8
C.F.T.C.	2,1	3,0	4,6	5,1
F.O.	7,6	9,0	11,7	12,1
C.G.C.	3,9	5,5	6,5	6,4
Autres synd.	3,9	5,9	5,2	5,9
Non synd.	19,9	18,9	27,0	29,3

Source : Ministère de l'emploi et de la solidarité

## III) Théorie des conflits

### A) L'individualisme méthodologique (ou interactionnisme)

Max Weber souligne que les individus ou les groupes sont forcément conduits à des conflits dans la mesure où, chacun ne pouvant obtenir immédiatement toutes les satisfactions qu'il désire, une sélection doit s'opérer. Même la paix n'est finalement qu'un moyen de poursuivre autrement le conflit. Celui-ci constitue un vecteur de socialisation, un garant du lien social dans la poursuite des buts communs. Les désaccords autour des thèmes fondamentaux de l'égalité, de la justice ou de la culture fournissent le terreau des affrontements.

Pour Georg Simmel (1858-1918), le conflit est le moyen « normal » de résoudre les inévitables « dissociations » inséparables de la vie collective (la haine, l'envie, le désir...) et, structurant celle-ci, il permet d'éviter la désagrégation du tissu social. Cet auteur produit une typologie complète avec les conflits interpersonnels (entre des voisins, des membres d'une famille, les dirigeants d'un même parti...) et les conflits autour de causes extérieures aux individus (entre deux pays, des classes, des partis idéologiquement opposés...); tous ont cependant une signification sociale dans la mesure où les acteurs situent leurs prises de position dans un ensemble collectif. G. Simmel analyse ensuite les stratégies selon le nombre de participants avec, par exemple, l'antagonisme entre deux individus ou groupes (une « dyade ») qui peut se transformer en « triade » lorsqu'un troisième intervenant vient soit s'allier avec l'un des deux premiers, soit jouer les médiateurs.

## **B) Le holisme**

La nécessité des lois et règlements révèle, selon Emile Durkheim, la permanence des conflits. Ils sont d'autant plus nombreux que l'abondance matérielle donne l'illusion que tout est possible, et immédiatement. Pour que chacun contienne ses désirs et que les normes se maintiennent malgré les égoïsmes individuels, il convient d'intensifier le contrôle social, notamment les règles juridiques et les sanctions.

## **C) L'institutionnalisation des conflits**

Un phénomène social s'institutionnalise lorsqu'il secrète des structures de réflexion, de représentation et d'organisation (syndicalisme, *lobbying* à l'américaine, collectifs de travailleurs ou d'étudiants, associations...).

Le sociologue britannique Ralph Dahrendorf (né en 1929) voit dans ces possibilités de négociation l'opportunité pour la classe défavorisée d'obtenir un minimum de satisfactions sans en venir à la révolution, issue inéluctable du conflit pour K. Marx.

# **IV) L'action collective**

## **A) Définitions**

Pour qu'un conflit débouche sur une « action collective », deux conditions doivent être réunies, la rencontre de plusieurs acteurs et l'intention commune d'aboutir. Les moyens utilisés peuvent être multiples : manifestation, grève, pétition, communiqué de presse, intervention auprès des élus...

## **B) Théorie de l'action collective**

### **1) L'analyse coût-bénéfice**

Selon une approche interactionniste, l'économiste néoclassique et sociologue américain Mancur Olson (né en 1932) analyse le comportement d'individus rationnels. Ils s'uniront pour agir collectivement à la triple condition d'être conscients de posséder un intérêt commun, d'avoir la possibilité de le faire et de savoir que l'avantage que chacun peut en retirer est supérieur au coût de sa démarche.

La tentation est forte de jouer la stratégie du « ticket gratuit » (ou du « cavalier libre » ou du « passager clandestin »). Pourquoi renoncer à son salaire et prendre des risques en se joignant à une grève alors que, si elle aboutit, les avantages obtenus bénéficieront à tous, y compris les non-grévistes ? Le coût individuel de la participation paraît presque toujours supérieur au bénéfice individuel qu'on peut en attendre.

L'action collective aura néanmoins lieu si, artificiellement, des mesures viennent modifier les termes de l'analyse :

- diminution du coût de la coopération, par exemple par l'attribution de gratifications morales (prestige attaché aux postes de responsabilité plus ou moins honorifiques...) ou matérielles (distribution de signes distinctifs, de revues...);

- augmentation du coût de l'abstention (pressions psychologiques ou physiques, déconsidération...) ; on peut ainsi justifier la coutume du monopole d'embauche (*closed shop*) qui réserve aux travailleurs syndiqués le « privilège » d'obtenir un emploi dans telle ou telle branche ou entreprise (d'un usage courant au Royaume-Uni, cette pratique est rare en France, sauf pour les ouvriers de l'imprimerie de la région parisienne, au profit de la C.G.T.).

Dans les groupes primaires (famille, atelier, association...), le jugement d'autrui s'avère en général suffisamment pesant pour provoquer l'adhésion à l'action collective. Le sociologue américain contemporain interactionniste Obershall pense que ce sont les sociétés les mieux organisées qui sont les plus susceptibles de mobilisation. Il développe l'exemple des noirs américains. Dans les Etats du sud, ils sont fortement liés entre eux par leur profession, les églises et les pratiques culturelles (organisation « horizontale ») tandis que, possédant leur propre élite, ils entretiennent peu de relations fonctionnelles avec les blancs (organisation « verticale ») ; ces caractéristiques expliquent les importants mouvements de masse observés dans cette région, au contraire du nord où, en revanche, les noirs montrent peu de solidarité car ils se trouvent dilués dans la société englobante. On en retiendra que, pour cet auteur, l'action collective nécessite l'intégration préalable à une communauté structurée et identifiée dans un ensemble segmenté et peu favorable à la mobilité.

## 2) L'analyse en termes de mouvements sociaux

Lorsque l'affrontement concerne l'ensemble d'une population (nation, ville, travailleurs d'une unité de production), il conduit éventuellement à une combinaison d'actions collectives ayant pour but de transformer l'ordre social existant ; on assiste alors à un « mouvement social », tels mai 1968, l'écologie, le courant noir aux Etats-Unis, le féminisme, le régionalisme, le pacifisme...

Se référant à la lutte séculaire de la classe ouvrière visant à abolir les rapports sociaux de production du capitalisme, Alain Touraine définit un mouvement social comme « l'action collective organisée par laquelle un acteur de classe lutte pour la direction sociale de l'historicité dans un ensemble historique concret » (l'historicité est l'ensemble des grandes orientations culturelles de la société). Trois éléments complémentaires se combinent :

- seul un acteur qui s'apparente à une classe sociale offre un repère suffisamment fort aux parties prenantes (principe d'identité) ;
- cet acteur doit désigner un adversaire également « de classe » (principe d'opposition) ;
- les affrontements s'organisent autour d'un enjeu clairement identifié (principe de totalité).

Après la lutte de la classe ouvrière caractéristique de la société industrielle du XIX<sup>ème</sup> siècle et du début du XX<sup>ème</sup>, seul le courant antinucléaire semble aujourd'hui réunir ces conditions pour devenir un mouvement social représentatif de tous les conflits de la société postindustrielle car il oppose la « masse » à un appareil technocratique (E.D.F. et autres) autour d'un débat portant sur la préservation de la nature, l'image de la modernité, la manière de vivre et de travailler.